



MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE
POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 25 JUILLET 2013
EN REPUBLIQUE TOGOLAISE

DECLARATION D'ARRIVEE

Suite à l'invitation du Gouvernement togolais, la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) **Son Excellence Madame Nkosazana Dlamini Zuma** a décidé de déployer une Mission d'Observation pour les élections législatives du 25 juillet 2013 en République togolaise.

La Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine est conduite par **Son Excellence Monsieur Kabine Komara**, ancien Premier Ministre de Guinée. La Mission comprend 32 observateurs. Elle est composée d'Ambassadeurs auprès de l'Union Africaine à Addis Abeba, de parlementaires panafricains, de responsables d'organes de gestion des élections et des membres d'organisations de la société civile. Les observateurs viennent de 12 pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap vert, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la République Arabe sahraouie et la République du Congo.

La Mission observera ces élections à la lumière des dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2012, de la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique de 2002, les directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections de 2002, ainsi que du cadre juridique en vigueur pour l'organisation des élections législatives au Togo.

La Mission s'efforcera de faire une observation honnête, indépendante, professionnelle et impartiale de la conduite des élections. Cette observation portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin. La Mission rencontrera les autorités politiques et judiciaires du pays, les institutions en charge des élections, les partis

politiques, les responsables d'organisations de la société civile et les représentants de la communauté internationale présents à Lomé.

La Mission couvrira toutes les régions du pays, à savoir la région maritime, la région des plateaux, la région centrale, la région de Kara et la région des savanes. Elle observera notamment les derniers jours de la campagne électorale, le vote par anticipation des membres des forces armées et de sécurité et les opérations de vote et dépouillement le jour du scrutin.

La Mission tiendra une conférence de presse le 27 juillet 2013 à 10 heures à l'Hôtel Excellence durant laquelle elle fera une déclaration préliminaire, exposera ses premières conclusions sur le déroulement des élections et formulera, s'il y'a lieu, quelques recommandations à l'attention de l'administration électorale. Un rapport final de la Mission offrira une évaluation détaillée et plus globale de la conduite du processus électoral.

La Mission est établie à l'Hôtel Excellence de Lomé. Son secrétariat est joignable aux numéros suivants : +228 90 32 78 98/+228 93 27 28 60.

La Mission d'Observation Electorale de l'UA remercie les Autorités togolaises pour l'invitation qui lui a été adressée et pour toutes les dispositions qu'elles ont prises en vue de faciliter son travail sur le terrain.

Fait à Lomé, le 22 juillet 2013

Pour la Mission,
Son Excellence Monsieur Kabine Komara
Chef de Mission